



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à
permis

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 08/10/2024 Avis de dépôt affiché le 08/10/2024 Dossier complété le 19/11/2024 Par Madame Hélène MEGUEDDEM Demeurant 9bis rue Pasteur 59220 DENAIN Pour Remplacement d'anciennes menuiseries PVC par d'autres menuiseries PVC de même couleur. Isolation par l'extérieur de la façade côté cour avec enduit de finition ton pierre. Sur un terrain sis 9bis rue Pasteur, 59220 DENAIN	N° DP 059172 24 C0145 Référence cadastrale : BD1017 * Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 25 NOV. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFQUR-TONINI



Handwritten signature or mark.